

*Accords fiscaux—Loi*

remboursés. Mais le gouvernement a passé une loi spéciale pour rembourser ces gens-là.

Donc à ce moment-là, il avait oublié de réduire le déficit. Et aujourd'hui, il faut réduire le déficit fédéral, puis il coupe les paiements aux provinces. Il ne respecte pas le délai de cinq ans comme c'est la coutume, et tout cela pour réduire le déficit.

Monsieur le Président, on réduit le déficit fédéral mais on envoie la balle aux provinces. Il n'y a pas longtemps, nous avons vu, monsieur le Président, le ministre des Finances de la province de Québec qui, dans son premier Budget, a justement annoncé des augmentations d'impôt très importantes—et c'étaient des augmentations d'impôt très précises—à cause justement de ce projet de loi.

Monsieur le Président, actuellement on fait un débat à travers le pays, cela dure depuis plusieurs années, parce que les conservateurs, même dans l'Opposition, ont eu même une *task force* qui se promenait à travers le pays pour demander si les déductions à la source, c'est-à-dire les taxes qu'on déduit sur le salaire comme l'assurance-chômage, l'assurance-maladie, la Régie de rentes du Québec ou le Régime de pensions du Canada, selon le cas, représentaient un fardeau fiscal très pesant surtout à la petite entreprise.

Il avait même recommandé de retirer, c'est-à-dire de changer ce système, soit que ces coûts-là seraient absorbés par un fonds général, soit que l'on pourrait aider ces employeurs par un crédit d'impôt. Et voilà, monsieur le Président, que le gouvernement du Québec, à cause de ce projet de loi C-96 qui coupe les versements aux provinces, les fonds pour les services de santé, que le gouvernement, le ministre des Finances du Québec est obligé d'augmenter la cotisation des employeurs au fonds d'assurance-maladie.

Déjà, monsieur le Président, c'était trop élevé; déjà 3 p. 100 de la masse salariale que les employeurs devaient verser au gouvernement provincial pour l'assurance-maladie, c'était quand même une dépense assez élevée qui causait justement des problèmes de concurrence quand nous essayons d'exporter nos produits et nos services, et le gouvernement du Québec, à cause du projet de loi C-96, a augmenté cette cotisation et a dit que ça restera là jusqu'à ce que le problème de C-96, ces coupures du gouvernement fédéral, soit réglé.

Monsieur le Président, comment pouvons-nous aujourd'hui dire que la petite entreprise a besoin d'aide? Comment pouvons-nous dire que la petite entreprise crée tous les emplois si en même temps nous, par des moyens indirects, comme ce projet de loi, nous essayons d'étouffer, d'arrêter tout espoir que ces gens pourraient avoir?

Dernièrement, monsieur le Président, moi-même j'ai entrepris des consultations auprès des entrepreneurs canadiens pour savoir quels étaient leurs problèmes et quelles solutions ils voulaient envisager afin que nous, comme législateurs, comme gouvernement, que ce soit d'un côté ou de l'autre, puissions venir en aide pour que ce secteur très important pour l'économie canadienne puisse être amélioré. Une des recommandations c'était justement, et c'était à plus de 80 p. 100 des répondants, qui disaient: Trouvez une méthode, un système comment réduire ces contributions que l'employeur doit verser à cause de nos programmes sociaux.

Ce n'est pas que les entrepreneurs soient contre les programmes sociaux, au contraire, ils aimeraient avoir même un fonds

de pension pour la petite entreprise, pour les entrepreneurs, mais ils trouvaient que le financement devait être réorganisé et s'assurer que ce soit bien distribué à l'intérieur d'une enveloppe, d'une assiette fiscale. Monsieur le Président, avec C-96, c'est le contraire qui arrive. Justement, en coupant des paiements aux provinces, les provinces, surtout celles qui n'ont pas une assiette fiscale assez généreuse, sont obligées d'augmenter les impôts ou de couper les services. Le Québec n'a pas voulu couper les services, il a décidé d'augmenter les impôts. Mais à la fin, monsieur le Président, ce sont encore tous ces gens-là, les contribuables canadiens, les gens les plus démunis qui vont payer la note, et le gouvernement va réduire le déficit fédéral pour augmenter le déficit provincial.

Pour comprendre l'envergure de ce déficit dont on parle, j'aimerais citer quelques chiffres. Par exemple, je me réfère, pas parce que les autres provinces ne sont pas importantes, mais j'aimerais, bien sûr, il y a eu des mes collègues de l'Ontario qui ont déjà parlé, donc je vais essayer de me référer au Québec, ma province, monsieur le Président. En 1986-1987, le Québec aura une réduction des paiements du fédéral de 82.3 millions de dollars; pour l'année 1987-1988, une somme de 174.9 millions de dollars; pour l'année 1988-1989, une somme de 277.2 millions de dollars; pour l'année 1989-1990, une somme de 189.2 millions de dollars; pour l'année 1990-1991, une somme de 512.4 millions de dollars, et pour la dernière année de ces cinq années, 1991-1992, une somme de 647.6 millions de dollars, pour un total de 2,083.6 millions de dollars.

Pour le Canada, cela représente en tout une somme de 317.4 millions pour l'année 1986-1987, soit l'année en cours. Pour l'année 1987-1988, une somme de 676.8 millions de dollars. Pour l'année 1988-1989, une somme de 1,076.7 millions de dollars. Pour l'année 1989-1990, une somme de 1,516.9 millions de dollars. Pour l'année 1990-1991, 2 milliards 42 millions de dollars. Pour l'année 1991-1992, 2 milliards 541.8 millions de dollars, pour un total de 8 milliards 133.8 millions de dollars.

Monsieur le Président, voilà comment le gouvernement fédéral va réduire son déficit, comment le ministre des Finances (M. Wilson) va venir à la Chambre, ici, pour se «péter les bretelles» pour dire: Je réduis le déficit. Mais il le fait aux dépens des provinces, aux dépens des Canadiens qui ont besoin d'une éducation postsecondaire qui est très importante pour faire face à l'avenir, justement, au libre-échange avec les États-Unis, que le gouvernement conservateur considère comme son projet, ou bien je pourrais dire, le seul projet d'importance économique qu'ils ont à nous offrir, et voilà qu'ils coupent justement dans cela.

Nous sommes dans une période où on analyse cette augmentation du nombre des personnes âgées qui ont besoin de soins médicaux. Et voilà qu'on coupe dans les hôpitaux. De plus, on nous dit que nous sommes dans une période de négociations, de collaboration, dans une nouvelle ère de collaboration avec les provinces et voilà qu'ils oublient de les consulter et qu'ils ignorent complètement le plan habituel d'attendre cinq ans et, au moins, d'avoir une conférence des premiers ministres et d'en discuter.